

Éleveurs de porcs : ouverture du marché australien à la viande de porc française



© 2023 Les Echos Publishing

Bonne nouvelle pour la filière porcine française : après de longues années de discussions menées par le ministère de l'Agriculture (la DGAL), en collaboration avec FranceAgriMer, Inaporc, Culture Viande et l'ambassade de France en Australie, les autorités australiennes ont décidé d'ouvrir leur marché à la viande de porc crue française. En effet, rassurées par le sérieux des dispositions mises en œuvre dans l'Hexagone en matière de biosécurité des élevages et des sites de production ainsi que des mesures de lutte contre les épizooties de peste porcine, ces dernières ont validé le protocole et le certificat sanitaire d'exportation proposés par la France.

Cette nouvelle a été annoncée par Culture Viande dans un communiqué du 24 août dernier, précisant que les premiers échanges allaient donc pouvoir s'engager. Sachant toutefois qu'un protocole sanitaire strict devra être respecté puisque les viandes exportées en Australie devront provenir d'établissements avec abattoir et atelier de découpe attenants et que les viandes crues seront essentiellement destinées à être transformées à leur arrivée en Australie, par exemple en jambon ou en bacon.

À noter : actuellement, l'Australie importe chaque année environ 200 000 tonnes de viande de porc qui proviennent

principalement du Danemark (55 000 tonnes), des Pays-Bas (50 000 tonnes) et des États-Unis (35 000 tonnes).

© 2023 Les Echos Publishing